

[Text]

the two words "national security", often covers increasing encroachments on the liberty of individuals which we would oppose. And we speak as members of worldwide institutions who have been increasingly active in resistance to those tendencies.

Now, when we come to Canada, we want to emphasize our participation in churches who are active and, I think, vital members—voluntary associations—in a democratic society in this country. We are very interested in broadening, not lessening, the bounds of participation in this society. We have been active in advocating the extension of human rights, whether we are talking about handicapped or sexual minorities, or talking about corporate democracy in the halls of economic power, or talking about community organization with the poor and the marginalized.

We have been active, increasingly, in peace and human rights movements in this country and in their contribution to participation, justice and survivability or sustainability in the world. We highlight that in paragraphs 31 to 34.

We are also aware of our own history in Canada, that at key moments, for security reasons, we have shown an incredible ease in transcending human rights of either visible minorities or political minorities. So we cannot help but view the move to create a Canadian security and intelligence service with a certain measure of concern. We detail that in this brief, those things which concern us in particular, and we will move into that now.

• 1555

I would want to emphasize the statement on paragraph 35 of our brief, which I think repeats concerns which have been uttered by many Members of Parliament in previous debate, which is simply that we are quite concerned with restraints on those who would interfere with the security and freedom of ordinary citizens. We are perhaps more concerned with that than we are with the creation of such a body as the security service. We are concerned with the limits on that body rather than with increasing the limits on Canadian citizens.

In paragraph 36, we note that the state may seek to serve legitimate security needs of its citizens. But we are not convinced that either the current situation, which provoked a very long and expensive royal security inquiry, or the present Bill adequately serves those needs.

We have been disturbed in general with the generality and lack of clarity and specificity in the Bill. We would seek legislators who would devote energy to clarifying the objective threat to making definitions clear and specific, to granting only the minimum powers necessary given the quality and magni-

[Translation]

anime ces organismes et nous nous demandons dans quelle mesure cet alibi que représentent les deux mots «sécurité nationale» sert souvent à camoufler des atteintes à la liberté individuelle contre lesquelles nous nous élevons. Nous représentons ici des institutions d'envergure mondiale qui jouent un rôle de plus en plus actif au sein des mouvements de résistance à ces tendances.

Parlons aussi de nos activités au Canada. Il est certain que nous voulons mettre en relief notre présence dans des églises qui sont bien vivantes et qui, je pense, sont des membres essentiels des associations volontaires de la société démocratique de notre pays. Nous avons comme objectif d'élargir, plutôt que de rétrécir, les liens de participation dans notre société. Nous avons prêché activement en faveur de l'extension des droits de la personne à tous les éléments de notre société, qu'il s'agisse des personnes handicapées ou des minorités sexuelles; nous avons aussi parlé de la démocratie des grandes sociétés commerciales dans les couloirs du pouvoir économique et aussi de l'organisation communautaire auprès des pauvres et des autres éléments que la société marginalise.

Notre participation se fait sentir aussi de façon de plus en plus marquée au sein des mouvements canadiens pour la paix et les droits de la personne; nous apportons notre contribution à leurs efforts en vue d'atteindre la justice et d'assurer la survie de la planète. Tout cela ressort des paragraphes 31 à 34.

Un examen de l'Histoire du Canada nous a permis de constater qu'à des moments cruciaux, pour des raisons de sécurité, nous avons bafoué avec une facilité incroyable les droits de personnes appartenant à des minorités visibles ou politiques. Nous ne pouvons donc réprimer un frisson d'inquiétude en prenant acte de la décision de doter le Canada d'un service de sécurité du renseignement. Dans le mémoire, nous exposons les raisons détaillées qui expliquent nos inquiétudes dans ce domaine; nous pouvons d'ailleurs en parler dès maintenant.

Je veux insister un peu sur le paragraphe 35 de notre mémoire qui, je crois, reprend certaines préoccupations exprimées par de nombreux députés au cours du débat. Nous nous opposons à tous ceux qui voudraient saper la sécurité et la liberté des citoyens ordinaires. Ceci nous préoccupe peut-être davantage que la création d'un organisme comme le Service de sécurité. Nous préfererions que certaines limites s'appliquent à un organisme de ce genre plutôt que de voir grandir encore les contraintes qui pèsent déjà sur les citoyens Canadiens.

Au paragraphe 36 nous reconnaissons qu'un pays cherche à répondre aux besoins légitimes de sécurité de ses citoyens. Mais nous ne sommes absolument pas convaincus que la situation actuelle, qui est à l'origine d'une longue et coûteuse Commission royale d'enquêtes, ou que le projet de loi actuel, répondent bien à ces besoins.

De plus, nous avons été particulièrement troublés par la généralité, par le manque de clarté et de précision de ce projet de loi. Nous aimerions que les législateurs consacrent plus d'énergie à définir les menaces qui nous guettent, à clarifier ces définitions, à n'accorder que les pouvoirs nécessaires